

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 03 juin 2025
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	20 + 7 pouvoirs	27 mai 2025	28 mai 2025

N° délibération	Objet
2025-076	Convention de partenariat – EPCI, PETR pays COB et Initiative COB

Le 03 juin 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Anne ROLLAND, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Marie-Brigitte BRETHES

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Marie-Noëlle JAFFRE à Alain HAMON, Alexis MANAC'H à Louis-Marie LE GUILLOU, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS à Eric PRIGENT, Eric GONIDEC à Maryvonne LE GUILLOU, Arnaud COZIEN à Grégory LE GUILLOU

Absents excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : André PAUL

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Initiative COB est une structure associative, d'accompagnement et de financement de la création, de la reprise ou du développement d'entreprises, créée en 1993. Elle fait partie du réseau national Initiative France.

L'association Initiative COB a pour objectif :

- De favoriser l'émergence et le développement des projets dans un souci de partenariat avec les EPCI, les acteurs consulaires, banques, experts comptables ...
- De soutenir les projets par l'octroi de prêts d'honneur permettant d'aider à renforcer les fonds propres des entreprises
- D'informer sur les aides et financements mobilisables pour la création et reprise d'entreprises en lien avec les chambres consulaires et les EPCI
- D'accompagner les bénéficiaires sur une durée à minima égale au délai de remboursement du prêt octroyé
- De créer un réseau de bénéficiaires à l'échelle du COB
- De développer l'adhésion des entreprises et le mécénat

Il existe une convention entre le PETR COB, Initiative COB et les 5 EPCI du pays COB à ce sujet depuis 2019, il est proposé de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans.

Celle-ci décrit les conditions et les modalités de collaboration entre les parties. Elle est annexée à la présente délibération.

Après l'exposé et en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve la convention présentée
- Autorise le président à signer la convention entre Initiative COB, le PETR pays COB et les 5 EPCI du pays COB.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



Le secrétaire,